

LEVERNE PHILIPPE
28 RUE DU MERLOT
33520 BRUGES

Commentaires :

Est il envisagé que le Département de la Gironde ou la Région Aquitaine financent une partie du projet ? Par quels moyens est il envisagé d'obliger les camions en transit à utiliser l'autoroute à péage au lieu d'utiliser l'A63, la rocade et l'A10 gratuites en Gironde ? Voir les cas de l'A10 entre Bordeaux et Poitiers et de l'A89 entre Libourne et Mussidan : les camions utilisent les nationales gratuites pour ne pas payer de péages ? Comment éviter l'étalement urbain de l'agglomération bordelaise vers cette autoroute sans un schéma départemental interdisant urbanisation et activités ? Sans ces mesures, le projet va aboutir à un échec en terme de transport et de qualité de vie